

**Décision DN 2026-05 portant attribution de fonctions
LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN**

Vu *le Code de l'éducation ;*
Vu *les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen ;*

Considérant *le retour de Mme Gaëlle MORANDI ; ;*

Article 1er – Objet

1°) La décision DN 2025-07 est abrogée.

2°) Madame Gaëlle MORANDI, maîtresse de conférences, est désignée en qualité de directrice du centre Gaston Berger de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen.

3°) Ses coordonnées professionnelles sont les suivantes :
INSA Rouen Normandie
685 avenue de l'Université 76800 Saint-Etienne du Rouvray
Courriel : cgb@insa-rouen.fr

Article 2 – Missions

Madame Gaëlle MORANDI est chargée, en tant que directrice du Centre Gaston Berger :

- Piloter et coordonner les actions du CGB, en lien avec la direction de l'établissement, les équipes pédagogiques, les associations étudiantes et les partenaires externes.
- Porter et diffuser les valeurs du modèle INSA
 - ✓ Veiller à ce que le modèle humaniste et social de l'ingénieur INSA soit appliqué et ancré localement
 - ✓ Assurer la cohérence entre les orientations politiques et stratégiques nationales de l'Institut Gaston Berger (IGB) et les actions locales du CGB à Rouen
- Mobiliser et fédérer les acteurs locaux
 - ✓ Rassembler étudiants, enseignants, personnels, associations, partenaires extérieurs autour du développement du modèle et des valeurs INSA
 - ✓ Coordonner les référents thématiques (diversité, handicap, égalité, etc.) et soutenir leurs initiatives
- Promouvoir la diversité et l'inclusion
 - ✓ Initiatives : ouverture sociale, mixité, inclusion des personnes en situation de handicap, égalité de genre, lutte contre les discriminations et les violences.
- Renforcer les transversalités et interculturelles
 - ✓ Mettre en place ou soutenir des projets interdisciplinaires et interculturels (sciences-technique-société, arts, sports, sciences humaines).
- Développer l'humanisme technique et la responsabilité sociétale
 - ✓ Encourager les réflexions et actions autour de la responsabilité sociale et environnementale de l'ingénieur.
- Déployer les programmes nationaux et lancer des projets locaux
 - ✓ Adapter et déployer des dispositifs nationaux (par exemple appel à projets « lutte contre les discriminations »)
 - ✓ Initier des collaborations (ex. partenariats Handicap comme avec LADAPT Normandie).
- Impulser une dynamique collective
 - ✓ Stimuler la création de partenariats et d'initiatives internes et externes

Article 3 – Durée - publicité

La présente décision prend effet à compter de sa signature. Elle sera affichée de manière permanente sur le site internet de l'institut.

Article 4 – Exécution

La directrice générale des services de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint Etienne Du Rouvray, le 01/05/2026

Le directeur,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

